# Le fait divers comme stratégie d'évitement des discours de presse écrite pendant la guerre d'Algérie

### Émilie ROCHE

Doctorante en sciences de l'information et de la communication Équipe de recherche « Médias et Identités » Université de Lyon 2 emilieroche@hotmail.com

🕇 i, dans les discours de presse, le fait divers manifeste toujours une Trupture par rapport à la norme, qu'en est-il lorsque la norme elle-même est déjà quotidiennement bouleversée par une situation de guerre et que les discours de presse sont contraints par le discours de l'État ? La guerre d'Algérie cristallise cette interrogation. En effet, entre 1954 et 1962, la France est en guerre sur une partie de son territoire, mais le discours officiel ne reconnaît pas cet état de fait. Notre étude des discours de la presse écrite française témoigne de cette difficulté à nommer la guerre et à classer les événements qui s'y rapportent. Un certain nombre d'événements liés au déroulement de la guerre sont traités comme des faits divers par les journaux. Nous nous proposons d'examiner ici le fait divers comme stratégie d'évitement des discours de presse écrite pendant la guerre d'Algérie. Notre corpus est composé d'articles parus entre 1954 et 1957 dans les journaux Le Monde, l'Humanité et Le Figaro.

Malgré l'application de l'état d'urgence et la mise en œuvre de mesures d'exception, malgré la mobilisation de l'armée puis des rappelés pour combattre le FLN en Algérie, la France n'est pas officiellement en guerre. Le discours de l'État impose une terminologie contraire, même, à la situation de guerre, puisque l'on parle « d'événements » et « d'intervention de pacification ». La guerre d'Algérie est pourtant une réalité extrêmement violente tant du côté des actions du FLN (attentats, assassinats) que

dans la répression militaire et policière qui s'est organisée en véritable système jusqu'à la fin de la guerre (arrestations, assignations à résidence, tortures, assassinats). Selon Raphaelle Branche (2001), « c'était bien la manière dont la guerre était pensée et menée qui engendra les conditions de possibilité de la torture, non pas comme dérapage mais comme système¹ ».

Le discours médiatique se heurte à l'omniprésence et à la complexité de la violence, à la fois physique, politique et symbolique. Pour les journaux, la question du traitement d'une violence quotidienne sur le terrain des affrontements est problématique : comment dénoncer ou ne pas dénoncer la torture ? Face à une guerre qui ne dit pas son nom, les journaux rendent compte des événements violents à travers le prisme du fait divers.

Ce constat nous a conduite à nous interroger sur l'utilisation des caractéristiques du fait divers comme stratégie discursive d'évitement, mise en place par les journaux, pour représenter les actes de violence et de tortures perpétrés pendant la guerre d'Algérie. Notre propos est de montrer comment les quotidiens français tendent à classer les événements de la guerre d'Algérie comme des « faits divers » afin de contourner la réalité d'un conflit d'une extrême violence.

Dans une première période, qui se déroule entre novembre 1954 et mars 1957, le récit du conflit au jour le jour s'effectue à travers un type d'articles ou de brèves qui empruntent un certain nombre de caractéristiques au fait divers, tant dans la forme que dans les choix discursifs. La tendance à classer les événements violents liés à la guerre dans la catégorie « fait divers » témoigne des positions politiques et de l'engagement des journaux « pour » ou « contre » cette guerre. À partir de mars 1957, « la torture est bien la grande affaire qui secoue ces "années algériennes²" ».

La révélation médiatique de cas de torture telles que les affaires Audin et Alleg entraîne de vives réactions dans la presse française et le début d'une mobilisation intellectuelle visible contre les violences perpétrées en Algérie. Le fait divers sert désormais à certains journaux à entrer en résistance contre les violences et à dénoncer les tortures sans toutefois oser encore se prononcer contre la guerre.

### 1954-1957 : être ou ne pas être en guerre?

La violence de l'État en démocratie, telle qu'elle est définie par le droit, est mise en question par les mesures d'exception appliquées durant toute la guerre d'Algérie. Lorsque l'État est responsable de violences physiques, il s'expose, si celles-ci sont publiquement révélées,

à une contestation forte au sein de la société civile. Ces contestations affaiblissent l'État qui a donc intérêt à dissimuler la réalité des violences et à faire taire les contestataires. Pour cela il prend, entre autres, des mesures de censure par rapport à la presse et aux publications. Dès lors, peut s'installer un silence autour des questions de la violence et des tortures. Les médias, pour leur part, participent à la cohésion du lien social ; ils sont « l'un des lieux essentiels où le pouvoir social concrétise, par la parole, par le symbole, sa propre définition du social, qu'il l'explicite : par leur intermédiaire, la connaissance que la société se donne d'elle-même lui est retournée, la représentation lui revient et devient partie de sa réalité, elle contribue à la transformer<sup>3</sup> ».

Les journaux français des années 1950 hésitent à remettre en cause l'autorité de l'État. S'ils le font, la gestion de l'opinion publique peut devenir plus délicate pour l'État fragilisé. Les médias intègrent donc plus ou moins cette contrainte qui influence la production de leurs discours. Cependant, l'un des modes d'entrée dans ce conflit est de rendre compte quotidiennement des événements violents. La violence de la guerre est donc à la fois un point d'ancrage fort et complexe pour la construction du discours médiatique.

## La violence militaire et terroriste dans le quotidien des opérations

L'étude des rubriques des journaux fait apparaître un conflit hors cadre difficile à classifier et à faire entrer dans des représentations déjà construites. La représentation de la violence au quotidien apparaît différemment pour chaque journal, soit en dernière page, soit dans la création d'une rubrique particulière :

- L'Humanité utilise peu le découpage de son espace en rubriques. Le lecteur doit lui-même tracer le lien qui existe entre les différents articles. Il n'y a pas de rubrique spécifique à la guerre d'Algérie et, de 1954 à 1957, la mise en page place le conflit en troisième et cinquième pages. Le nombre d'articles consacrés aux affrontements et aux violences est inférieur à celui du *Figaro* et du *Monde*;

- *Le Figaro* fonctionne avec un rubricage systématique. La page 2 comporte toujours la rubrique « Vols et agressions-Accidents de la route-Carnet du jour » ; la page 3 (et plus si l'actualité l'exige) est consacrée à l'étranger : « Nouvelles de l'étranger » ; la page 6 contient généralement les « Informations politiques et questions sociales ». Dans les premières années de la guerre, l'Algérie est souvent relayée en page 16 (après les sports), et notamment avant le retour du général de Gaulle. Ainsi les rubriques concernant l'Algérie évoquent-elles « des événements »,

« un conflit », « une crise »... mais jamais une guerre : « Les Événements d'Afrique du Nord », « Le conflit algérien », « La crise algérienne ».

– Le Monde construit son espace thématique à l'aide de rubriques qui scandent la lecture du journal. Pas plus que les autres organes d'information, Le Monde n'a anticipé la violence qui s'abat sur l'Algérie en 1954. On retrouve sensiblement les mêmes rubriques que dans Le Figaro : « Les problèmes nord-africains », « En Afrique du Nord », « Nouvelle vague d'attentats », « Les événements d'Afrique du Nord ».

En créant ces rubriques, *Le Monde* et *Le Figaro* inscrivent « les événements d'Algérie » dans un temps long, celui de l'enlisement du conflit. La rubrique « les événements d'Afrique du Nord » est la plus fréquente. Il ne s'agit pas d'un titre-rubrique, ayant « *une valeur informationnelle nulle*<sup>4</sup> » au sens de Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu (1989). Cette rubrique constitue plus qu'une « *charnière entre le journal et le monde*<sup>5</sup> » : elle correspond à un titre anaphorique qui est déjà une référence pour le lecteur qui a une mémoire des événements précédents. Le présent du conflit n'est pas clos et ces rubriques permettent aux journaux de déployer « un invariant référentiel<sup>6</sup> ». Contrairement à *l'Humanité*, *Le Monde* et *Le Figaro* donnent à voir une sorte de feuilleton de la guerre d'Algérie, qui chaque jour livre ses derniers dénouements.

### Un feuilleton guerrier

La France n'est pas officiellement en guerre, mais tout sur le terrain des affrontements, dans le réel, montre le contraire. Les journaux sont donc confrontés à un problème insoluble : représenter la réalité d'une guerre qui, dans le discours, ne doit pas s'énoncer en tant que telle. Il nous semble que c'est précisément lorsque les journaux sont confrontés à des choix énonciatifs forts et délicats que leur positionnement politique et idéologique apparaît en creux. Le quotidien de cette guerre peut se lire comme un feuilleton guerrier déroulé par *l'Humanité*, *Le Monde* et *Le Figaro*. Il nous semble que ce feuilleton guerrier entre bien dans la catégorie du traitement de l'information comme fait divers. Sous couvert d'une information neutre, n'exprimant que les faits, les journaux utilisent des formules-chocs et construisent les figures des protagonistes des affrontements. La routine du conflit permet de banaliser la violence et d'évacuer ce qu'elle a d'inacceptable.

### Le Figaro:

– surtitre : « L'embuscade dans l'Aurès » ; titre : « Les quatre militaires français tués par les rebelles occupaient le premier véhicule » (06/01/55)

- titre: « En Algérie »; sous-titre 1: « Un taxi attaqué par les hors-la-loi : quatre morts »; sous-titre 2: « Accrochage dans la région de T'Kout: trois rebelles et un soldats français tués » (17/01/55)
- titre : « Deux accrochages dans l'Aurès : un tué, cinq blessés et deux disparus parmi les forces de l'ordre » (03/03/55)

#### Le Monde:

- « Trois militaires et trois rebelles tués en Algérie » (04/11/55)
- « Un militaire tué et trois blessés dans le Constantinois » (04-05/12/55)
- « Après les deux embuscades qui ont coûté vingt tués à nos troupes »,
   « Des opérations ont été entreprises pour retrouver les bandes rebelles » (18/12/56)

#### L'Humanité:

- « Un troisième hiver de guerre commence en Algérie » (08/10/56)
- « Importants combats à Alger » (12/10/56)
- « Hier encore des dizaines de morts et de blessés » (25/12/56)

Dans l'ensemble des titres, le terme « guerre » est absent, mais tout est là pour indiquer la guerre. Il n'y a pas de signifiant « guerre » dans les discours du *Monde* et du *Figaro*, le mot n'est pas écrit, mais il y a bien un signifié « guerre ». En effet, tous les titres et les articles décrivent une atmosphère de guerre. Elle est donc bien représentée par les journaux. Le Monde et Le Figaro font le décompte des morts au quotidien. L'emploi des termes pour désigner les protagonistes du conflit renvoie pour Le Figaro comme pour Le Monde à une condamnation des actes des « hors-la-loi » et des « rebelles » et à un soutien total à l'armée et donc à l'action du gouvernement dans son entreprise répressive des « actes terroristes ». Le Figaro demeure plus emphatique avec l'utilisation des deux points dans le titre qui marque un effet d'attente du lecteur et un effet d'accentuation du nombre de blessés et de morts. Le Monde, quant à lui, est décontenancé par la nature de la guerre. Cette guerre de subversion n'est pas rendue visible comme telle par le quotidien. En effet, Le Monde parle de « front », de « camps », de « délimitation de territoire par des barbelés » comme dans un conflit classique entre deux armées, donc entre deux États. Or, ici, l'ennemi n'a ni identité individuelle (les chefs ne sont pas nommés), ni identité politique (aucune mention n'est faite du FLN).

Jusqu'en 1956, les méthodes de la guerre sont peu critiquées par *Le Monde* ; en revanche, le journal s'interroge sur leur efficacité. Le

trouble du *Monde* nous montre la difficulté à classer le conflit dans une typologie guerrière. Le paradigme de la Seconde Guerre mondiale est omniprésent. Le discours du *Monde* peine à caractériser la guerre de subversion, la guerre de décolonisation telle que la décrit Hannah Arendt (1972) : « *Aujourd'hui ces anciens adages concernant les rapports entre la guerre et la politique ou la violence et le pouvoir sont devenus inapplicables<sup>7</sup>. » Arendt fait ici référence aux guerres passées dans lesquelles la victoire était assurée par la force de frappe d'une nation. Au regard des guerres de décolonisation, elle constate que la puissance militaire ne suffit plus pour gagner un conflit armé. C'est bien cette réalité de la guerre de décolonisation que <i>Le Monde* et *Le Figaro* ne représentent pas dans leurs discours. Deux facteurs peuvent l'expliquer : l'incompréhension du type de guerre menée dans les premières années du conflit et le poids du discours de l'État sur celui des journalistes.

Dans l'Humanité, au contraire, l'énonciation de la guerre est assumée par le journal. Le caractère tragique du mot « guerre » est renforcé par les qualificatifs « troisième » et « hiver ». Le terme « hiver » donne libre cours à l'imagination du lecteur. Tout une cohorte d'images est mobilisée la faim, le froid, etc. Avant de savoir que l'action se déroule en Algérie, le journal souligne que l'hiver commence. Le ton de l'Humanité est à la dramatisation, il porte un jugement sans appel sur cette guerre. L'analyse terminologique permet d'affiner cette hypothèse. Dans le discours de l'Humanité, la sanction est uniquement tournée vers le gouvernement et sa politique que le Parti communiste français réprouve. En effet, c'est précisément à partir d'octobre 1956 que le PCF (représentant 150 sièges à l'Assemblée nationale) cesse de soutenir le gouvernement Mollet, alors qu'il n'a aucune sympathie pour le FLN.

La stratégie discursive mise en place par *l'Humanité* est très efficace. Tout d'abord, le discours politique du PCF jaillit ici directement dans les colonnes de *l'Humanité*, sous couvert d'appel à la paix pour cause de « haine, violence, souffrance » de la population algérienne. L'ensemble de l'argumentaire déployé par le journal trouve en effet sa justification dans des causes morales pour condamner la politique du gouvernement, alors qu'en réalité ses arguments sont uniquement d'ordre politique. Le FLN n'est d'ailleurs pas envisagé comme un interlocuteur réellement légitime. L'unique référence au groupe terroriste est « l'adversaire ». Cet article non signé incite le lecteur à porter un jugement négatif sur la politique du gouvernement à travers des arguments moraux qui masquent l'argumentaire réel du journal. Enfin, il permet de déterminer le cadre dans lequel *l'Humanité* situe le conflit algérien. Nous sommes en période de guerre. La terminologie nous le confirme. Malgré tout, l'ensemble

de cette terminologie qui nous renvoie à la guerre (« violence », « adversaire », « négociations , « guerre », « paix », « pourparlers ») s'adresse indirectement au politique.

Dans les premières années de la guerre, les journaux utilisent donc le fait divers sous la forme d'un feuilleton guerrier qui s'inscrit dans la tradition du fait divers pour contourner la difficulté à énoncer la guerre. La réalité de la guerre n'est pas évoquée dans des articles longs qui sont réservés aux développements politiques de la guerre d'Algérie. Cette stratégie d'évitement des discours du *Monde* et du *Figaro* introduit la dimension idéologique du fait divers comme mode de classement et de représentation de l'information. L'information factuelle, neutre, telle qu'elle apparaît dans les journaux donne à voir, en creux, un ancrage politique fort.

Pour conclure cette brève exposition du cadrage des récits de presse autour de la guerre, nous nous référerons aux réflexions d'Elisabeth Noëlle-Neumann (1984) dans « *La spirale du silence, une théorie de l'opinion publique*<sup>8</sup> ». Selon elle, l'opinion publique est l'opinion exprimée parce qu'elle est perçue comme dominante. Cette opinion publique sera énoncée si les individus estiment que la conjoncture le permet. La spirale du silence dont parle Noëlle-Neumann se crée lorsqu'un individu renonce à exprimer une opinion, s'il sent qu'elle n'est pas partagée. De l'autre côté se forme une autre spirale, celle qui correspond aux opinions partagées, aux références communes.

Lorsque les médias choisissent de ne pas exprimer une opinion, ils concourent à créer cette spirale du silence. En ce qui concerne la guerre d'Algérie, la spirale du silence émane en premier lieu de l'État, puis elle est relayée par les médias. Nous avons mis en avant ce silence autour du terme de « guerre » dans *Le Monde* et *Le Figaro*. Jusqu'en 1957, la guerre est omniprésente sans être nommée. Nous avons également souligné que *Le Figaro* et l'Humanité défendent un discours politique à travers les récits des événements algériens, alors que *Le Monde* commence à s'interroger sur l'efficacité de l'action militaire.

#### 1957 : le tournant des affaires de torture

L'année 1957 marque un tournant dans la mobilisation de la presse contre les violences et la torture en Algérie. La multiplication des témoignages, en tant qu'ils apportent la preuve de violences subies, entraîne une prise de conscience progressive au sein des rédactions. Malgré un discours officiel qui nie la pratique de la torture dans les prisons algériennes, les discours de torturés rescapés, de rappelés et de

certains intellectuels ne sont plus invisibles dans l'espace public. Ce sont des disparitions et des arrestations d'Européens qui alertent la grande presse d'information en cette année 1957.

Ainsi, la publication de l'ouvrage de Pierre-Henri Simon, Contre la torture en mars 1957, et l'émergence des affaires Audin<sup>9</sup> et Alleg<sup>10</sup> en août de la même année, sonnent l'alerte. La disparition de Maurice Audin et l'arrestation d'Henri Alleg, tous deux membres du Parti communiste algérien, sont présentées comme des faits divers par les journaux. Ces deux affaires symbolisent la rupture avec le silence sur la torture lorsque la répression touche des Français d'Algérie qui ont un lien fort avec la métropole et donc avec la communauté d'appartenance des journalistes.

Leur représentation porte un certain nombre de marqueurs appartenant à la catégorie fait diversière. Le premier marqueur concerne les titres : ils sont là pour interpeller le lecteur souvent sous la forme interrogative, ils fournissent peu d'information. Le second marqueur du fait divers réside dans la convocation du témoignage pour parler de ces affaires. En effet, les cas Audin et Alleg émergent à travers des témoignages qui apportent la preuve de l'existence de formes de torture et qui permettent aux journaux de divulguer l'information sans en assumer directement l'énonciation. Cette stratégie est caractéristique du fait divers, car elle met en œuvre une énonciation neutre en déléguant la parole aux témoins. Enfin la construction des personnages par les journaux est le troisième marqueur. La présence dans le discours de personnages aux rôles stéréotypés entraînant la projection et l'identification du lecteur est un élément caractéristique du fait divers. Ici, les figures des victimes face à leurs bourreaux placent le traitement de ces affaires dans la catégorie du fait divers. L'utilisation de ces procédés faits diversiers permet au Monde et à l'Humanité de faire émerger un discours qui tend à questionner et à condamner l'utilisation de méthodes répressives sous couvert d'information neutre, donc sans avoir recours au discours engagé du commentaire ou de l'éditorial. Cette stratégie discursive permet aux journaux d'interpeller le pouvoir politique sans entrer directement en conflit avec lui à travers des saisies de numéros.

Si, pour *Le Monde* de 1945, la colonisation avait apporté la civilisation, celui de 1957 et des années suivantes juge qu'il est difficile de continuer une guerre qui provoque tant d'horreurs. *Le Monde* déplore les méthodes des interrogatoires pratiquées pendant la bataille d'Alger. Le 13 mars 1957, à la Une, commentant le livre de P.H. Simon, écrivain catholique, chroniqueur littéraire du journal, Sirius (Hubert Beuve-Méry) pose la question en titre de son article : « *Sommes-nous les vaincus d'Hitler ?* »

Concernant les cas de révélation de torture, c'est bien le témoignage de Madame Audin qui permet au *Monde* de divulguer l'information sur l'arrestation et la disparition d'Audin.

#### Le Monde:

- « Une lettre de Mme M. Audin inquiète du sort de son mari » (13/08/57)
  - « *Une lettre de Mme Audin* » (24/08/57)
- « La disparition de M. Maurice Audin ... et les deux affaires Alleg » (28/08/57)
- « La commission de sauvegarde examinera au cours de sa prochaine réunion le dossier de Maurice Audin » (31/08/57)

#### L'Humanité:

- « Qu'est devenu Maurice Audin ? », « Henri Alleg est-il toujours au camp de Lodi ? » (12/08/57)
- « Qu'est devenu Maurice Audin, assistant à la faculté des Sciences d'Alger, disparu depuis le 21 juin ? demande sa femme dans une lettre ouverte à la presse ? » (13/08/57)
  - « Henri Alleg toujours au camp de Lodi » (14/08/57)

Dans Le Monde du 13 août 1957, un premier article paraît sous le titre : « Une lettre de Mme M. Audin inquiète du sort de son mari ». Le 24 août paraît une nouvelle lettre de Mme Audin au président de la Commission de sauvegarde des droits et des libertés individuelles sous le titre : « Une lettre de Mme Audin ». Ce sont des titres dépourvus d'information qui ont pour objectif d'attirer l'attention du lecteur. En même temps, le journal développe l'affaire Alleg. Dans le numéro du 18-19 août 1957, il titre : « M. Henri Alleg a été présenté au juge d'instruction militaire [...] Directeur d'Alger Républicain [...] interné sans avocat ».

On observe une progression de l'implication énonciative du journal lorsqu'il met en parallèle les deux affaires Audin et Alleg, le 28 août : « La disparition de Maurice Audin... et les deux affaires Alleg [...] La disparition M. Maurice Audin, assistant à la faculté d'Alger ». Puis, le 31 août, le journal inscrit définitivement l'affaire Audin dans un temps long en créant un titre référentiel : « Le dossier Audin », « Le cas de Maurice Audin ». Dans sa stratégie de titraille, l'Humanité adopte un mode interrogatif qui interpelle le lecteur. L'Humanité adopte une stratégie discursive similaire au Monde. Le journal inscrit dès le 12 août 1957 les affaires Alleg et Audin comme des références : « Le dossier Alleg », « L'affaire Alleg », « L'affaire Audin ». Quant au Figaro, il est dans le déni total des

cas de torture puisqu'il titre en Une du 13 mars 1957 : « Les tortures en Algérie : une machination communiste, estime la commission d'enquête ». En revanche, il adopte une stratégie discursive dénonciatrice quant aux actes de violence des nationalistes algériens. Ainsi, le 14 août, on ne lit pas un mot sur Maurice Audin ou Henri Alleg, mais ce titre : « Les fellagah massacrent et torturent... crimes atroces trop souvent oubliés ». À l'inverse du Monde et de l'Humanité, Le Figaro dénonce les violences nationalistes sous couvert d'information. Cependant, la seconde partie du titre est un commentaire qui est symptomatique de cette année 1957 durant laquelle les prises de position contre la torture se sont durcies. Le Figaro marque ici son ancrage politique et idéologique fort quant au devenir de l'Algérie : elle demeurera française.

Dans Le Monde, on remarque en premier lieu une présence plus importante du discours rapporté des témoins face à celui du journal. Les informations sont présentées comme discours de l'autre, du témoin. On peut noter une progression, certes légère, du discours propre du journal entre le 13 et le 31 août. La construction de la figure d'Audin est très sobre et s'appuie sur ses qualités intellectuelles et universitaires : « assistant à la faculté d'Alger... le plus jeune docteur en sciences à 25 ans ». Concernant l'état de la victime, Le Monde demeure prudent et se borne à constater qu'Audin « a disparu » et qu'il a été « arrêté ». Les bourreaux présumés sont désignés comme appartenant à un collectif : « les autorités ». Ce procédé a deux causes : il y a là une prudence du journal qui ne souhaite nommer personne en particulier et, en même temps, cette désignation vague et collective s'adresse au pouvoir politique. Concernant le discours rapporté, celui du témoignage, Le Monde fait appel à la famille (Mme Audin), aux universitaires et collègues de la victime. Le Monde se fait l'écho de la reprise du témoignage de Mme Audin par L'Express et Témoignage chrétien, ce qui donne encore plus de poids à ce témoignage. Le point de vue exprimé par les universitaires renvoie à une parole fiable, mesurée, qui donne de la crédibilité au journal. Le discours des témoins est beaucoup plus engagé dans sa description de l'état de la victime: « mauvaise condition physique », « a été torturé », « séquestré », « il a succombé », « s'il est mort »...

On observe ainsi une progression dramatisante dans les termes qui traduit l'inquiétude montante quant au sort d'Audin. Dans les témoignages, la désignation des responsables de l'enlèvement est plus précise et concerne à la fois les militaires et les politiques. L'utilisation du témoignage et la construction de deux figures opposées (victime – responsables politiques et militaires) classe le discours du *Monde* dans une stratégie classique du fait divers. Ce qu'on lit en creux dans le

discours du journal est cependant bien une injonction faite au pouvoir politique afin qu'il contraigne les militaires à faire la lumière sur cette affaire. Le discours du *Monde* est bien du côté de la victime. La publication, le 22 août, des extraits de lettres envoyées au journal par des amis universitaires d'Audin en est un exemple. Les universitaires s'interrogent: Audin fait-il partie de « ces personnes tellement torturées qu'elles ne peuvent plus être livrées à la justice ni rendues à la liberté [...] s'il y a eu torture que les coupables soient châtiés ». En publiant cette lettre, Le Monde interpelle donc indirectement le pouvoir politique.

Dans l'Humanité, les affaires Audin et Alleg sont en permanence mises en parallèle. Le discours rapporté et le discours du journal sont plus équilibrés, le journal prend donc moins de précaution énonciative que Le Monde. La construction des figures des deux victimes est sobre, mais on remarque une absence quasi totale de désignation des responsables. En revanche les violences subies par les victimes sont dénoncées clairement et assumées par le journal : « traces de tortures », « les plaies et les traces de brûlures ». L'Humanité ne déploie pas un discours qui interpelle directement le gouvernement. Sa stratégie consiste à construire principalement la figure de la victime pour provoquer l'indignation et la révolte de son lectorat. L'Humanité mobilise l'identification du lecteur, son empathie face aux violences comme moteur de dénonciation de la torture. L'énonciation du journal, à travers la victime, nous renvoie ici encore au fait divers.

Mais l'engagement du journal contre la torture et les violences relaie aussi son engagement politique. À l'instar du Monde, c'est par le témoignage et le discours rapporté que l'Humanité dénonce clairement la torture et renforce ainsi son engagement contre le pouvoir politique en place : « des parachutistes », « les autorités responsables ». L'article de l'hebdomadaire anglais rapporté par l'Humanité est très dénonciateur et virulent : « tortures », « interrogatoires forcés », l'« incapacité tragique du gouvernement ». L'Humanité efface ici son énonciation au profit d'un discours dont l'énonciateur n'appartient pas à l'espace public français. Cette stratégie discursive nous semble contenir deux avantages pour l'Humanité. Elle lui permet de masquer sa propre énonciation sous couvert d'information au lecteur de ce qui s'écrit hors de France ; elle lui permet également de dénoncer très vigoureusement les tortures sans risquer d'être saisi par les pouvoirs publics. Le traitement des cas Audin et Alleg se fait bien par le biais du fait divers pour les deux quotidiens. Ils utilisent deux stratégies discursives dont l'objectif est à la fois de protéger le journal, de dénoncer les violences et d'affirmer leurs positions politiques et idéologiques qui leur sont propres.

L'utilisation du fait divers change de statut entre 1954 et 1957. Servant à masquer un état de guerre tout en représentant tous les attributs de 1954 à fin 1956, puis comme instrument de dénonciation de la torture, le fait divers est bien une stratégie discursive d'évitement pour les trois quotidiens. Sa mise en œuvre par les journaux est éclairante sur les positionnements qu'ils vont prendre concernant les tortures et les violences perpétrées en Algérie à partir de la fin de l'année 1957.

Afin d'élargir un peu notre propos, nous évoquerons pour conclure une stratégie discursive différente, celle de L'Express et de France Observateur. Dans ces deux hebdomadaires, la stratégie discursive n'est plus celle de l'évitement mais de l'affrontement. Le discours de France Observateur en particulier dénonce dès janvier 1955 la pratique de la torture en Algérie. Les affaires Audin et Alleg mobilisent les rédactions de L'Express et de France Observateur au même titre que le suicide déguisé d'Ali Boumendjel<sup>11</sup> ou la condamnation à mort de Djemila Bouhired<sup>12</sup>. Les deux hebdomadaires sont en guerre contre ce conflit dès ses prémices et leurs discours se situent dans un combat, une stratégie d'affrontement face au politique concernant les violences et les tortures durant toute la guerre d'Algérie  $\blacksquare$ 

#### Notes

- 1. BRANCHE Raphaëlle (2001), La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, p.423
- 2. STORA Benjamin (1993), Histoire de la guerre d'Algérie, p.28
- 3. BEAUD Paul (1984), La société de connivence, p.333
- 4. MOUILLAUD Maurice & Jean-François TÉTU (1989), Le journal au quotidien, p.118
- 5. Ibid.
- 6. Idem p.122
- ARENDT Hannah (1972), Du mensonge à la violence, Essais de politique contemporaine, p.120
- 8. NOËLLE-NEUMANN Elisabeth (1984), « La spirale du silence, une théorie de l'opinion publique », Hermès n°4, pp.181-189
- 9. Assistant à la faculté des Sciences d'Alger, Maurice Audin est arrêté le 11 juin 1957 par les parachutistes. Pendant quatre jours, sa femme est séquestrée dans sa maison avec interdiction d'user du téléphone. Le 1er juillet, un rapport officiel indique qu'il s'est évadé le 21 juin au cours d'un transport vers un lieu d'interrogatoire. Mme Audin n'obtient aucune autre information. On saura plus tard que Maurice Audin a été torturé jusqu'à la mort par un détachement opérationnel de protection (DOP), unités spéciales chargées des interrogatoires.
- 10. Henri Alleg, directeur de L'Alger Républicain, tente de rendre visite à Mme Audin

- après l'arrestation de son mari : il est immédiatement arrêté et torturé. Il porte plainte pour tortures subies auprès du procureur général d'Alger. Jugé puis libéré, il témoigne avoir vu Maurice Audin en prison « dans un état pitoyable ». Il publie La Question le 12 février 1958.
- 11. Arrêté début février 1957, l'avocat Maître Ali Bomendjel se suicide le 26 mars 1957, alors qu'il est accompagné par deux militaires.
- 12. Djemila Bouhired est une jeune femme accusée d'avoir participé aux attentats meurtriers d'Alger en 1957. En novembre 1957, l'avocat Vergès et l'écrivain Georges Arnaud font paraître Pour Djemila Bouhired aux Éditions de minuit. Ils y dénoncent les tortures subies par la jeune femme et sa condamnation à mort suite à un procès marqué par d'incessantes entraves à la justice.

### Références bibliographiques

- ARENDT Hannah (1972), Du mensonge à la violence, Essais de politique contemporaine, Paris, Calman-Lévy, 261 p.
- BEAUD Paul (1984), La société de connivence, Paris, Aubier-Montaigne, 380 p.
- BRANCHE Raphaëlle (2001), La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, Paris, Gallimard, 474 p.
- MOUILLAUD Maurice & Jean-François TÉTU (1989), Le journal au quotidien, Lyon, P.U.L., 201 p.
- NOËLLE-NEUMANN Elisabeth (1984), « La spirale du silence, une théorie de l'opinion publique », *Hermès*, n°4, CNRS
- STORA Benjamin (1993), Histoire de la guerre d'Algérie, Paris, La Découverte, 123 p.

 $\label{eq:Annexe} Annexe$  Témoignages et construction des figures

	Le Monde	
	victime	responsables
Journal	13/08/57  - Mme Maurice Audin, adjointe d'enseignement au lycée  - son mari, assistant à la faculté d'Alger  - M. Audin	13/08/57  – plusieurs autorités civiles et militaires  – autorités militaires
	28/08/57  - M. Maurice Audin, assistant à la faculté d'Alger  31/08/57  - le cas de Maurice Audin - ce jeune universitaire algérois - arrêté - disparu - le sort de Maurice Audin	31/08/57 — faire disparaître un homme
Témoignages	13/08/57  - mon mari = 6 occurrences  - à 25 ans l'un des plus jeunes docteurs de sciences de France  - mauvaise condition physique  - a été torturé ()  - son état  - a subi des tortures  - sa disparition  - M. E. Aubel, professeur honoraire à la faculté des sciences de Paris	13/08/57  - un camp militaire  - les parachutistes  - les autorités  - coupables complices

	Le Monde	
Témoignages	victime	responsables
	24/08/57  – Maurice Audin, mon mari  – sa disparition	24/08/57  - militaires = 2 occurrences
	28/08/57  - cas Maurice Audin  - séquestré  - il a succombé  - un homme soit supprimé ou enfermé  - docteur ès Lettres Louis-Emile Chrétien  - professeur agrégé à Alger  - les universitaires  - nous, universitaires  - professeur à Alger  - Catherine Weber, agrégée de l'université  - Henri Weber, maître de conférence à la faculté de Lettres de Montpellier  - René Zazzo, professeur à l'institut de psychologie de l'Université de Paris, directeur à l'École des Hautes Études  - Pierre Vidal-Naquet, assistant à la faculté de Lettres de Caen	28/08/57  - les pouvoirs publics  - le gouvernement  - représentants du gouvernement  - ministre de l'Éducation nationale  - l'arbitraire  - inexcusable erreur  - fautes
	31/08/57  - s'il est mort  - plusieurs universitaires  - professeur à Strasbourg  « notre collègue »	31/08/57  - la police  - des paras  - la version des paras  - les responsables  - régime policier

victime	responsables
02/08/57  - l'affaire Audin  - Maurice Audin, assis faculté d'Alger  - sa femme  - ses proches  - ses amis  - son sort  assigné à résidence  - a été arrêté  - le dossier Alleg  - Henri Alleg = 3 occu  - le directeur d'Alger  Républicain  - un état physique tel	12/08/57  – les parachutistes
- a été examiné  13/08/57  - Maurice Audin, assis faculté des Sciences d - disparu - l'affaire Alleg - Henri Alleg - sort d'Henri Alleg - ne doit pas être étoug	'Alger employées en Algérie
14/08/57  - Henri Alleg  - directeur d'Alger rép  - les plaies et les trace brûlures laissées par le tortures  - la plainte  - les traces de tortures corps	es de es

victime	responsables
13/08/57  - Mme Audin  - sa femme  - mon mari = 5 occurences  - assigné à résidence  - se serait évadé  - l'interroger  - son arrestation = 3 occurrences  - l'arrestation  - a subi d'odieux traitements capables d'entraîner sa mort  - aucun signe de vie  - il a disparu  - Un article de « The Economist sur l'affaire Alleg »  - Henri Alleg le directeur du journal communiste Alger Républicain  - les suspects  - victime  - l'affaire Alleg  - se plaint d'avoir été torturé  - la plaine  - souffrances endurées  - tortures endurées par Henri Alleg  - ses blessures encore visibles  - cris	13/08/57  - des parachutistes du 1er R.C.P chef des cabinets civils et militaires de Robert Lacoste - commandant militaire d'Alger-Sahel - lieutenant Charbonnier - les autorités responsables - prétendre qu'il est évadé - un camp noir - ont emmené - justice militaire  - plusieurs parachutistes - hommes de troupe - les autorités = 2 - colonel Gardon, conseiller juridique de l'armée - des parachutistes - incapacité tragique du gouvernement - encore les tortures en Algérie - brutalités de la pacification - les tortures existent - camp d'internement - justifier les tortures - arracher les informations nécessaires - interrogatoires renforcés pouvaient faire avancer la pacification - un mois de détention préventive - usage de la torture en Algérie - les tortures = 3 occurrences - les faire cesser

Le fait divers comme stratégie d'évitement des discours de presse écrite ...